

## Réunion du conseil municipal

du mercredi 12 décembre 2018

*Le douze décembre deux mille dix-huit à vingt heures trente, les membres du conseil municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle du conseil municipal à Mauroux.*

*Etaient présents :*

*Mesdames BARTEL, DANIELIAN, MARY.*

*Messieurs ANSELMI, BOUCHER, DELORD, JOUANNIC, KODDEN, KLODZINSKI et XUEREB.*

*Excusés :*

*Mesdames DIAS, MAISONNEUVE (pouvoir à Monsieur XUEREB)*

*Monsieur DAVID*

*Absents :*

*Madame LUCAS et Monsieur LABORIE*

*En présence de Mme MOZ*

### Approbation du compte rendu du conseil municipal du 25/10/2018

Approuvé à l'unanimité.

### Demande de subvention de l'association des parents d'élève de Puy L'Evêque.

La commune a des enfants scolarisés à Puy L'Evêque, en 2015, une subvention de 200 € avait été attribuée. Il est proposé la même somme pour le budget 2019.

Proposition votée à l'unanimité.

### Décisions modificatives :

Budget de fonctionnement : Le budget voté pour le compte des charges à

*caractère général est épuisé suite à une facture d'eau largement supérieure à l'habitude à cause d'une fuite importante et des frais engagés à la salle des fêtes pour la réparation du chauffage. Il faut virer 7997 € du compte dépenses imprévues sur le compte des charges à caractère général; il est précisé que 3000 € seront remboursés par les assurances prochainement. Adopté à l'unanimité.*

*Budget d'investissement* : *L'entretien prévu à l'église du bourg nécessite la pose supplémentaire de gouttières en zinc pour parfaire l'évacuation des eaux pluviales d'une manière efficace. Il est proposé de virer la somme de 6000 € du compte dépenses imprévues sur le compte d'investissement des travaux de l'église prévus sur l'exercice 2018. Adopté à l'unanimité.*

### *Location salle des fêtes:*

*Lors d'une réunion avec le comité des fêtes, ce dernier a demandé s'il était possible de diminuer le prix des locations pour les associations. Il est rappelé que les associations ont une journée de location par an gratuite. Sans rajout de frais de climatisation ou de chauffage. Il est proposé de ramener le prix de la location à 100 € au lieu de 120 €. Adopté à l'unanimité.*

### *Travaux sanitaires du stade :*

*La consultation des entreprises se termine le 15/01/19, l'ouverture des plis et le choix des entreprises se fera le même jour.*

### *Sujets divers :*

\* Une habitante de Mauroux a fait des propositions d'animations et d'aménagement simples sur la commune. Ces propositions sont intéressantes et seront prises en compte pour l'année 2019.

\* dépenses envisagées à court terme :

\_ porte d'entrée de l'immeuble des appartements situés au-dessus de l'épicerie pour un montant de 382 € HT

\_ panneaux de soubassement dans le hall de la salle des fêtes sur l'exercice 2019

\_ pose d'une rampe amovible sur les marches de l'église de Cabanac pour un montant de 392 € HT

\_ achat d'un tracteur avec l'outillage nécessaire sur l'exercice 2019 ;

*adopté à l'unanimité. Pour réserver le tracteur, il est rappelé que des recettes supplémentaires sont rentrées sans qu'elles soient inscrites au budget 2018 ( vente terrains au bourg )*

*\_ Il n'y a pas de repreneur à l'épicerie, son activité est suspendue à compter de fin décembre*

*\_ problème des pigeons dans le bourg, aucune solution valable existe, la battue semble être la seule solution efficace pour les réguler*

*La séance est levée à 22h15.*